

Réfugiés : la deuxième odyssee

3/3

MIGRATION

La Belgique s'est-elle donné les moyens d'intégrer ses réfugiés ? Pendant plusieurs semaines, cinq étudiants de l'ULB en master de journalisme ont rencontré des dizaines de réfugiés, experts et acteurs de terrain pour faire le point sur « l'après ». Après la crise, après l'accueil, lorsqu'il s'agit de trouver sa place dans la société.

Le défi de l'intégration

On a parlé – beaucoup – des arrivées de réfugiés depuis 2015, une crise à laquelle les mouvements de populations inédits en provenance d'Ukraine font largement échos. Le temps de la gestion de crise a laissé place à l'époque à un défi plus profond, moins spectaculaire : celui de l'intégration. Qu'en est-il sept ans plus tard ?

Pendant plusieurs semaines, cinq étudiants de l'ULB en dernière année de master en journalisme se sont intéressés au vécu des réfugiés arrivés depuis 2015 dans le royaume. S'appuyant sur la trentaine de témoignage recueillis, ainsi que sur l'expertise de 40 experts et acteurs de terrain, ils ont créé un jeu en ligne proposant à l'internaute de se mettre dans la peau d'un réfugié fraîchement reconnu. Comment trouver un logement lorsqu'on n'a encore aucun revenu ? S'inscrire à un cours de langue à deux heures de transports en commun en journée n'est-il pas trop risqué alors qu'on cherche d'urgence un travail ? Mais quel travail trouver quand on ne maîtrise pas la langue ? Sans parler du petit qui n'ira pas se chercher tout seul à l'école. Faut-il accepter cet appartement insalubre, quand on est à court d'options ? Si la guerre se poursuit, les dizaines de milliers de réfugiés ukrainiens arrivés en Belgique ne tarderont pas à être confrontés aux mêmes dilemmes, aux mêmes défis : apprendre la langue, trouver un emploi, un logement... trouver sa place.

Des articles et reportages présentés ici dans une série en trois volets viennent approfondir certaines thématiques : le bon filon que représentent les réfugiés pour des propriétaires peu scrupuleux, les dommages psychologiques provoqués par des procédures à rallonge sur une population déjà extrêmement fragilisée par les expériences de guerre et de persécution, le difficile apprentissage des langues et l'obligation pour beaucoup de faire le deuil de leurs compétences lorsqu'il s'agit de trouver un travail. Ce projet a été encadré par les journalistes du Soir Guillaume Derclay et Lorraine Kihl, ainsi que par Gabrielle Romain (ULB).

« Réfugiés : la deuxième odyssee », un récit interactif à retrouver ici. L.K.

Attente interminable, entretien et incertitude sur l'avenir : quand d

Les procédures d'asile à rallonge plongent les réfugiés dans des situations d'attente souvent pour plusieurs années, dans des conditions parfois difficiles. Les services d'aide psychologique déplorent les dommages causés à une population déjà fragilisée.

MAXENCE JURBERT (ST.)

J'ai l'impression d'avoir perdu six ans de ma vie. » Réfugié palestinien de 29 ans, Ismael* est arrivé en Belgique en septembre 2018. « Je suis venu ici parce que je voulais me construire. Je voulais continuer mes études, trouver un bon travail et faire de mon mieux pour aider des gens chez moi. Et je me suis retrouvé entre quatre murs, incapable de faire quoi que ce soit, parce que je ne pouvais qu'attendre une décision. » En trois ans, il a déposé trois demandes d'asile, reçu deux refus, et finalement obtenu son statut de réfugié en août 2021. A bientôt 30 ans, il est maintenant étudiant en marketing à la Vrije Universiteit Brussel (VUB) et prépare sa thèse. En plus des difficultés et traumatismes rencontrés dans son pays d'origine et sur le trajet jusqu'en Europe, il estime que le processus de demande d'asile en lui-même a mis à mal sa santé mentale.

Quand le jeune homme arrive en Grèce en 2016, c'est l'époque de la répartition équitable des migrants entre les pays de l'Union européenne : il est envoyé en Allemagne. Alors, il s'adapte. Il apprend la langue, cherche un emploi, rencontre de nouvelles personnes. Il essaie de construire une nouvelle vie. Mais après trois ans d'attente, l'Allemagne lui refuse l'asile. « Il n'y a pas de conflits dans la bande de Gaza », ils m'ont dit », explique-t-il le sourire aux lèvres. Lorsqu'il relate son parcours, il rit ou sourit, surtout quand ce dont il parle n'est pas drôle du tout. Il est optimiste, Ismael : « Tout arrive pour une raison et je crois que, quelle qu'elle soit, elle doit être positive à la fin. » Il se perd souvent dans son récit. Il parle beaucoup, il le dit lui-même, mais n'en dévoile pas trop : un frère en Belgique – d'où sa venue –, le reste de sa famille est restée au pays. S'il a fui la bande de Gaza, c'est à cause des attaques. Mais sur cette procédure de demande d'asile, il est intarissable.

Réfugiés, associations, psychologues, avocats et même institutions d'asile : tous s'accordent à dire que la procédure est trop longue. Trois mois pour les plus chanceux, jusqu'à cinq ans pour les autres. Marjan*, iraniennne, a attendu deux ans. Même durée pour Edgar, vénézuélien. Nassim*, irakien : cinq ans avant de devoir repasser son entretien, son dossier avait été perdu. Pour Wahid, afghan, l'attente a été de deux ans et trois mois, alors que Rafi, lui aussi afghan, a eu droit à une procédure express de trois mois. Un an et huit mois pour Farid, syrien, alors que le reste de sa famille, arrivé au même moment que lui, n'a attendu que six mois. Pour Marjam et Diane, toutes deux guinéennes, la procédure a duré deux ans.

Une « maladie de séjour »

Selon Alain Vanoeteren, psychologue et directeur du service de santé mentale Ulysse, spécialisé dans l'accompagnement des personnes exilées, « la procédure est très difficile à défendre (auprès de leurs patients, NDLR). En tant que spécialistes, on considère qu'elle fait des dégâts importants ». En 2020, parmi les patients suivis chez Ulysse, 82 %

présentaient, entre autres, des troubles psychiques liés à l'accueil et à la procédure de demande d'asile. Une proportion qui était moins importante par le passé, ce qu'Ulysse explique par « la crise de l'accueil et les conditions extrêmement précaires et inconfortables dans lesquelles sont tenus, pour des temps souvent longs, les nouveaux arrivants ». A cela s'ajoutent le stress lié aux exigences des procédures, l'attente et les résultats de celles-ci (en 2021, seules 43,5 % des demandes ont été acceptées). « Parfois, il faut attendre que la procédure soit finie pour que les gens

viennent (en consultation, NDLR) avec des souffrances plus enfouies, plus profondes et qui ont trait au traumatisme qu'ils ont vécu. Parce que la seule chose dont ils nous parlent pendant six mois, un an, c'est le stress, l'anxiété, la tristesse et la désolation d'une non-reconnaissance, d'une situation qui n'avance pas, dans des conditions où les gens ne se sentent pas respectés, et qui ont, pour beaucoup, peur de devoir retourner vers l'horreur. » Alain Vanoeteren parle d'une « maladie de séjour » qui prend le dessus sur les souffrances liées aux événements vécus dans le pays d'origine ou

aux conditions d'exil.

« Une grande majorité de ces personnes ont vécu l'horreur : de la torture, de la violence ou des abus sexuels », relève Catherine De Geynst, psychologue spécialisée en traumatisme psychique et responsable de projet au Centre de référence en santé mentale (CRéSaM). « Certains ont vu la mort. Ils ont dû quitter toute leur vie, leur famille, leurs amis, tout ce qu'ils connaissent. A l'arrivée, ils auraient besoin d'aide pour se reconstruire. Et, au lieu de les accueillir, de leur donner un environnement propice à cette reconstruction, ils se retrouvent parqués dans des centres, bloqués dans une procédure longue, sans certitude d'obtenir l'asile et sans possibilité de se projeter dans l'avenir. C'est déshumanisant. »

L'entretien d'asile, « presque une torture psychologique »

C'est un passage redouté mais crucial. Il peut durer de trois heures à une journée entière. Le demandeur d'asile doit répondre aux questions de l'officier de protection pour justifier sa légitimité au statut de réfugié. Des questions sur son identité, les persécutions subies, leurs raisons et ses persécuteurs. Il doit prouver qu'en cas de retour, sa vie est en danger. Et surtout, il doit convaincre l'officier que son récit est véridique et qu'il ne ment pas. Cet entretien est souvent vécu comme un interrogatoire de police. Pour la psychologue Catherine De Geynst, l'expérience est terrible : « Demander à quelqu'un de raconter en détail, par exemple, son agression sexuelle, déjà, ça refait du tort à la personne, mais en plus, c'est dans un contexte où on remet en doute ce qu'elle dit. C'est presque une torture psychologique. » Il faut ajouter à cela

des problèmes de mémoire, du stress et des insomnies chroniques qui sont liés aux traumatismes, et empêchent les demandeurs d'asile de relater leur histoire clairement. « Le récit est décousu et parfois même impossible à raconter, parce que les événements vécus sont tellement douloureux que l'esprit se distance. » Pour la thérapeute, la présence d'un psychologue à l'entretien devrait être systématique. Pierre Robert, avocat spécialisé en droit des étrangers, estime que ces problèmes psychologiques sont bien connus des institutions, mais cela ne change pas leur fonctionnement. « Quand on met l'accent principalement sur la crédibilité des personnes, c'est facile de dire : "Vous vous êtes contredit quatre fois, donc on ne va pas examiner le reste de votre dossier." »

M.J. (ST.)

Une procédure trop longue

Ismael est arrivé en 2018 au Petit Château, à Bruxelles, pour enregistrer sa demande d'asile. « Ils m'ont demandé "Où voulez-vous aller ?" J'ai dit : "Je veux rester à Bruxelles." Ils m'ont envoyé à Charleroi. L'enfer. » Six mois après son arrivée au centre, il est transféré dans un logement social à Saint-Vith. Il y a sa propre chambre dans un appartement, mais il est à 2 heures et 40 minutes de Bruxelles. Il y reste deux ans, à attendre un entretien, puis une décision. Pour finalement se voir refuser l'asile et réessayer, deux fois, avant d'obtenir son statut.

Cette période d'incertitude est très difficile pour le jeune homme. « Je n'étais pas heureux à l'époque. J'en avais assez. Des années à seulement attendre cet entretien, attendre une décision. » Ismael s'occupe comme il peut. « J'ai trouvé un travail chez Delhaize et je

